

Frédéric Borloz – Conseiller d'Etat
Rue de la Barre 8 – 1014 Lausanne

Au Comité de l'AVEP1
Par le Président de la SPV
Monsieur Grégory Durand
Ch. des Allinges 1
1006 Lausanne

Réf. DEF/DGEO/CBC/njn

Lausanne, le 20 mai 2025

Prise de position – Pour des mesures concrètes, rapides et adaptées en 1-2P

Monsieur le Président,
Mesdames les Membres du Comité,

La prise de position de l'AG de l'AVEP1 du 2 avril 2025 m'est bien parvenue et a retenu ma meilleure attention.

Conscient des enjeux dans la prise en charge des élèves de 1-2P, j'ai demandé à la DGEO de mettre en place les mesures suivantes :

- Introduction en 2024 de la période hebdomadaire supplémentaire pour environ 17 élèves de 1-2P. Cette période supplémentaire est reconduite pour les années suivantes ;
- Pilotage de quelques groupes d'habiletés sociales pour les jeunes élèves dès août 2024. L'expérience se poursuivra durant l'année scolaire prochaine ;
- Ouverture de 7 classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) orientées pour les jeunes élèves TSA 1-4P en 2023 et 2024 ;
- Ouverture de 4 CRPS TSA 1-4P supplémentaires dès août 2025.

Les mesures suivantes concernent également les classes de 1-2P :

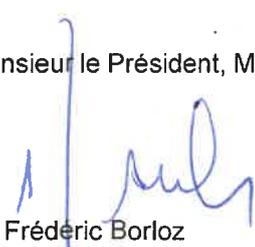
- Ressources supplémentaires pour environ 500 nouveaux élèves concernés par des mesures renforcées de pédagogie spécialisée à la rentrée 2025 ;
- Création progressive d'ici à 2027 d'env. 60 ETP supplémentaires dans les établissements de pédagogie spécialisée ;
- Engagement de PPLS à hauteur de 45 ETP à la rentrée 2024.

Par ailleurs, une enquête va être menée conjointement par le SCAJE et la DGEO afin d'améliorer l'identification des futurs élèves présentant des difficultés de comportement et d'intensifier la collaboration entre le préscolaire et le scolaire dans les années à venir.

Un plan d'action est en préparation pour répondre aux difficultés et troubles du comportement et une analyse du dispositif de ressources socio-éducatives est actuellement effectuée par la DGEO et la DGEJ.

Afin d'échanger au sujet de nouvelles mesures souhaitées par l'AVEP1, la DGEO vous recevra le **3 juin 2025, de 15h00 à 16h30, à la salle 800 de la Barre 8, à Lausanne**. La séance se poursuivra de 16h30 à 17h00 avec un échange sur la posture de l'enseignant-e auprès des parents, entre dialogue pédagogique et maintien de l'alliance.

Tout en souhaitant de fructueux échanges, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Membres du Comité, l'expression de mes distingués messages.



Frédéric Borloz

Copie

- Monsieur Cédric Blanc, directeur général de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée